



European Economic and Social Committee | Comité économique et social européen

**PÉRIODE** **RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2018** **GROUPE D'ÉTUDE SUR**  
**2020** **L'INTÉGRATION DES**  
**ROMS**

**DIRECTION C – TRAVAUX  
LÉGISLATIFS**

**Présidente: Erika Koller**

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Introduction (message de la présidente) .....         | 3 |
| Activités et principales constatations .....          | 5 |
| Annexe I – Liste des réunions et manifestations ..... | 6 |

## Introduction

Le groupe d'étude sur l'intégration des Roms actuel a initialement été créé en 2014 sous la forme d'un intitulé «*Mieux intégrer la communauté rom grâce à des initiatives de la société civile*» et destiné à évaluer les effets de la législation européenne pertinente du point de vue de la société civile. L'expérience de ce projet a mis en évidence la nécessité d'apporter davantage d'attention aux problématiques des Roms. Ainsi, le projet a évolué en un groupe d'étude sur l'intégration des Roms, qui poursuit les objectifs suivants:

- évaluer la mise en œuvre du cadre de l'Union pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 ainsi que les stratégies adoptées par les États membres;
- promouvoir la participation des représentants de la communauté rom et de la société civile organisée aux problématiques des Roms à l'échelle de l'Union européenne;
- mettre à disposition une plateforme pour l'identification et le partage de bonnes pratiques;
- encourager une action concrète dans les domaines politiques au sein desquels la communauté rom subit toujours des discriminations.

Au cours des dernières années (2018-2020), le groupe s'est efforcé de rassembler des recommandations concernant le cadre pour l'inclusion des Roms après 2020. Le cadre actuel, qui arrivera à terme cette année, a donné l'impulsion aux instruments visant l'intégration des Roms au niveau de l'Union. La situation des Roms demeure malgré tout précaire, ce qui renforce notre détermination à nouer des liens avec les partenaires pertinents lors de manifestations et d'activités, afin de mieux comprendre la réalité des épreuves traversées par Roms. Le rapport produit par notre groupe réunit les connaissances que nous avons acquises grâce à ces manifestations et comprend des recommandations destinées à renforcer le prochain cadre pour concrétiser le changement dont a tant besoin la communauté rom.

*Erika Koller*

Présidente du groupe d'étude sur l'intégration des Roms

## Activités et principales constatations

---

Au cours du présent mandat, le groupe d'étude a organisé plusieurs auditions publiques relatives à des questions et domaines politiques qui requièrent toujours des mesures en faveur de l'intégration des Roms, notamment la santé, l'hébergement et l'emploi. Avec ses auditions publiques, le groupe d'étude a œuvré pour que la situation des Roms continue de figurer parmi les priorités de l'Union, mais aussi pour mettre à la disposition des organisations une plateforme où elles peuvent partager l'expérience de leurs travaux et engager le dialogue avec les représentants d'autres institutions de l'Union. Au moyen de visites de pays et plus particulièrement de réunions avec les organisations de la société civile tenues dans le cadre de ces missions, le groupe d'étude a tenté d'évaluer la mise en œuvre des stratégies nationales d'intégration des Roms, le rôle des organisations nationales roms à cet égard, ainsi que leur point de vue sur l'état de la mise en œuvre de ces stratégies dans leur pays respectif. Pendant la pandémie de COVID-19, le groupe d'étude a également publié une déclaration, conjointement avec le président du CESE, adressée aux différentes institutions de l'Union, afin de leur faire part de préoccupations concernant la situation des communautés roms et de leur recommander de prendre des mesures.

Les informations recueillies à partir de l'ensemble des activités ont été compilées dans un rapport qui étayera la nouvelle stratégie pour l'inclusion des roms après 2020. Ces activités ont montré que les stratégies et mécanismes pour l'intégration des Roms ne peuvent être efficaces si ces derniers ne sont pas consultés et continuent d'être sous-représentés dans la sphère publique et politique. Une participation accrue des organisations de la société civile dans l'élaboration des politiques visant les Roms est nécessaire, au vu des efforts remarquables qu'elles déploient et du travail incessant qu'elles réalisent dans de nombreux États membres pour améliorer la vie des Roms. Malheureusement, malgré les précieuses recommandations que ces structures peuvent offrir, les consultations avec les organisations de la société civile des différents États membres ne sont pas toujours menées de manière appropriée. Bien que le financement de projets pour l'intégration des Roms soit important, il convient de noter que de tels projets devraient compléter les changements législatifs ainsi que les instruments juridiques contraignants et non les remplacer. La stratégie pour l'après-2020 devrait s'efforcer de sortir des simples recommandations pour proposer des stratégies contraignantes en matière d'intégration des Roms. Une évaluation régulière des stratégies pour l'intégration des Roms est essentielle pour que ces dernières restent à jour avec l'évolution de la situation sur le terrain.

Les officiers de police de l'Union européenne devraient recevoir une formation sur les éléments qui constituent des pratiques policières discriminatoires, tandis que les plateformes de dialogue existantes entre les organisations de la société civile et les forces de police

mériteraient d'être étendues. Étant donné la tendance à la hausse de l'antitsiganisme, mais aussi au vu de la pandémie de COVID-19, cette forme de racisme et la lutte contre celle-ci devraient occuper une place importante dans la stratégie après 2020. Une application effective de la législation anti-discrimination, et la criminalisation des discours de haine sont nécessaires.

En ce qui concerne l'enseignement, les informations réunies par le groupe d'étude montrent que l'abandon scolaire prématuré parmi les enfants roms devrait être traité par une approche transsectorielle englobant l'hébergement, la santé et la pauvreté. L'état et le manque de connectivité des hébergements et des régions où résident certains enfants roms affectent leur niveau d'instruction, tandis que la pandémie actuelle nuit davantage encore à leur participation à l'enseignement. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière de manière encore plus frappante la nécessité de résoudre le problème des camps de Roms. Nombre d'entre eux n'offrent pas d'accès à l'eau courante, ce qui rend extrêmement difficile de respecter la distanciation sociale et les règles d'hygiène nécessaires pour enrayer la contagion. Les solutions qui consistent à séparer les familles dans des foyers collectifs et à évacuer de force des personnes sans leur offrir de véritable hébergement alternatif ne sont pas viables.

La participation des entreprises aux projets de formation et d'enseignement dédiés aux Roms est cruciale pour que ces initiatives puissent conduire à de véritables possibilités d'emploi pour cette communauté. Le développement d'entreprises sociales et d'aide à la création de coopératives pourrait contribuer à soutenir l'emploi des Roms, notamment pour les femmes de la communauté. Les travaux du groupe d'étude mettent également en exergue la nécessité urgente de résoudre le problème des Roms sans papiers, car leur situation irrégulière réduit leurs chances de trouver un emploi stable. Le principe de l'égalité d'accès aux soins de santé devrait guider l'ensemble des États membres. Des unités sanitaires mobiles bien équipées devraient être déployées pour atteindre les communautés roms qui vivent dans des régions inaccessibles. En outre, il est nécessaire d'augmenter le nombre de médiateurs de santé roms.

## Annexe I – Liste des réunions et manifestations

|   | < avril 2018 | 2019 | > octobre 2020 | Total |
|---|--------------|------|----------------|-------|
| <b>Réunions du groupe d'étude/du groupe d'étude permanent/de l'observatoire</b>                             |              |      |                |       |
| Réunions à Bruxelles  | 2            | 3    | 1              | 6     |
| Réunions hors siège   |              |      |                |       |
| Réunions extraordinaires  |              |      |                |       |
| <b>Missions d'information</b>   | 1            | 3    | 1              | 5     |
| <b>Conférences et auditions organisées par le groupe d'étude/le groupe d'étude permanent/l'observatoire</b> | 2            | 3    | 0              | 5     |
| <b>Participation des membres à des manifestations et réunions</b>   |              |      |                |       |
| À Bruxelles   | 3            | 5    | 0              | 8     |
| En dehors de Bruxelles  |              |      |                |       |